



COMMUNIQUE DE PRESSE

DISPOSITIONS PARTICULIERES DANS LE CADRE DE LA VISITE PRESIDENTIELLE DU JEUDI 27 SEPTEMBRE 2018

Le Président de MARTINIQUE TRANSPORT porte à la connaissance des délégataires, des artisans chauffeurs de taxis collectifs et des usagers des dispositions suivantes prises dans le cadre de la visite du Président de la République à Fort-de-France le **jeudi 27 septembre 2018**, suite à la réunion tenue ce matin en Préfecture.

Ces dispositions sont dues à la fermeture des voies routières desservant le centre-ville de Fort-de-France depuis le Boulevard Général de Gaulle vers le Malecon.

Service de transport urbain (réseau bus Mozaïk et TCSP)

- La desserte des deux lignes du TCSP s'effectuera dans les conditions normales et selon les horaires habituels, entre 5 h et 7 h. De 7 h à 13 h, la circulation des BHNS s'arrêtera à la station Bishop. Les passagers à destination du centre-ville seront invités à prendre la navette qui desservira le boulevard Général de Gaulle depuis le point d'arrêt provisoire « carrefour giratoire CMA-CGM ». Dans le sens Fort-de-France / Le Lamentin, les usagers seront pris en charge à partir de la station Bishop.

- Les lignes de bus suivantes ayant pour point de départ la Pointe Simon seront déportées pour la matinée sur le boulevard Général de Gaulle, au niveau de la place Clémenceau et du palais de justice (ligne 320) :
 - o 100 : Campus
 - o 110 : Rectorat
 - o 111 : La Colline
 - o 112 : La Démarche
 - o 114 : Hôtel de la CTM à Cluny
 - o 320 : St Joseph.

S'agissant des taxis collectifs, en raison de la fermeture du boulevard Chevalier Sainte Marthe, la gare multimodale de la Pointe Simon sera inaccessible toute la matinée. Les dispositions suivantes sont appliquées :

- Pour les taxis collectifs en provenance du Nord Atlantique et du Sud : dépose des passagers au niveau du quai ouest du terminal inter-îles et organisation d'une mini-gare provisoire.
- Pour les taxis collectifs en provenance du Nord Caraïbe : dépose des passagers au niveau de la place José Marti (derrière la halle aux poissons) et organisation d'une mini-gare provisoire.

S'agissant de la desserte maritime, les lignes seront normalement desservies au départ de Fort-de-France, Trois-Ilets et Case Pilote jusqu'à 12h30. Aucune desserte ne pourra s'effectuer au départ ni arriver à la Pointe Simon entre 12h30 et 13h.

Les horaires indiqués sont fonction du déroulement du programme présidentiel et sont susceptibles de modification.

Les usagers sont invités à se tenir informés de toute modification éventuelle communiquée par les délégataires.

Fort-de-France, le 25 septembre 2018

**Pour le Président du Conseil d'Administration
de MARTINIQUE TRANSPORT et par délégation,
Le 1^{er} Vice-Président,**

Louis BOUTRIN